

COMMUNAUTE DES COMMUNES DE LA HAUTE SAINTONGE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt le 15 décembre 2020, à 15 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué le 04 décembre 2020, s'est réuni au Centre des Congrès de Haute Saintonge à Jonzac, sous la présidence de Monsieur Claude BELOT, Président.

Etaient présents : ARRIVE Roland, BROSSARD Bernard, MAINDRON Bernard, GONZALEZ Maurice, CHAINIER Bruno, TROGER Joël, LAPARLIERE Alain, DESSAIVRE Jean-Jacques, ANNEREAU Thierry, AUDEBERT Michel, BORDE Pierre, TONNEAU Jean marie, POZZOBON Alain, BIRON Cécile, MATTIAZZO Lise, SAUVEZIE Dominique, ROY Pierre Noël, BLANC Jeanne, BADIE Vincent, CHATELAIN Patrick, JOURDAIN Serge , RODE Michel, BERTRAND Georges, PLAT Pierre, CHAILLOU Philippe , PICQ Patrick, CLEMENCEAU Thierry , FESTAL Emmanuel , MARRAUD Christine, BIGEY Laurent, VIDEAU Jean-Michel, QUOD Michel , TARDY Isabelle, VALLIER Marie-Hélène, MARSAUD Eliane, CARRÉ Joël, LAVALETTE Christian, FAURE Bruno, GIRAUDEAU Danièle, ROZOT Daniel, BOISSELET Claude, NEAU Christelle, CABRI Christophe, BELOT Claude, BRIÈRE Christel, RAVET Pierre-Jean, THIBAUT Annick, COUÉ Jean-François, CARTRON Jean Pascal, DELUT Jean-Luc, MARTY Michel, BOOR Pascal, ROUGER Christian, ELIE Jean Jacques , MENNEGUERRE Philippe, SEGUIN Bernard, ROBERT Mylène, RAYMOND Claude , GIRAUDEAU Patrick, POUJADE Yves, BOULLE Christophe, GRUEL Marie-Françoise, MOUCHEBOEUF Julien , GUILLEMAIN Ghislaine, NUVET Raymond, PERONNEAU Chantal, LETOURNEAU Antony , GERVREAU Didier, LEFEVRE-FARCY Didier, PAVIE Christophe, RAPITEAU Jean Michel , MIGNOT Stéphane, DUGUE Christian, BUREAU Marie-Christine, MICHEAU Jackie, CHARLASSIER Hervé, BOTTON Jacky, DUGAS-RAVENEAU Fabienne, VIAUD Thierry, SUIRE Claudine, CLEMENT Gérard, TELINGE Sophie, FRADON Jean Marie , BERTHELOT Patrick, QUANTIN Brigitte, BONNIN Christophe , DRIBAUT Anne, NIVARD Laurent, VION Michel, CHERAT Patrick, CAPPELAERE Gérard , MOUNIER Pascal , GERVREAU Jean Pierre, QUESSON Jacky, LOPEZ Evelyne, HULLIN Christian, BERNARD Didier, MARTIAL Claude, DE OLIVEIRA Katia, MALANGIN Sylvie, CONTE Marie-Hélène, TESSONNEAU Raymond, PRÉVOT Marie Catherine , DEFOULOUNOUX David, BOURDEZEAU Laurence, ROBERT Bruno, CHAUSSEREAU Joël, BRUA Christiane, PAILLE Jean Marc , FEUILLET Alain, EDOUARD Loïc, MARCHESIN Dominique , FOUCHÉ Guy, BOUCHET Jean Pierre, ARCHAMBAUD Yves, THOMAS Jean-Marc, PENAUD Cyril, MAILLET Claudine, PERUFFO Bernard, OLIVIER Fabrice , MEUGNIOT Benoît, MARCHAIS Jean Michel, BERTRAND Marc, MAINGOT Maud, PÉRENNÈS Jacques, BONIN Lionel, AMAT Pierre, GEORGEON Raphaël, BOURSIER Eric.

Etaient représentés : RAYMOND Serge par GILLIBERT André, OLLIVIER Michel par ROZAN Marie-Pierre, PERRIER Jean-François par FEDON Martial , LHERMITE Karine par BOULIER Ludovic, ANDRE Franck par BOISSON Jacques, POTIER Jean Philippe par GENTET Francis, LANDREAU Bernard par BARDON Sébastien, JAMET Annick par DURET Chantal, REYNAL Jean par FOSSIE-DURANT Michèle, MASERO Michel par RICHARD Jean-Claude, MAZZOCCHI Jean François par GODET Philippe.

Procurations : LACHAMP Barbara à CABRI Christophe, DIEZ Elisabeth à GIRAUDEAU Patrick, BRIAUD Céline à BOULE Christophe, VELEZ Jean-Michel à DUGAS-RAVENEAU Fabienne.

Absents excusés : FREDERIC Daniel, LACHAMP Barbara, SALAH Christian, GUEBERT Daniel, FORTIER Manuella, DEBORDE Bruno, DIEZ Elisabeth, BRIAUD Céline, MORASSUTTI Nicolas, LANGLAIS Jean-Charles, VELEZ Jean-Michel, GIMENEZ Anne, AMIAUD Dominique, DUFOUR Christian, OCTEAU Bernadette, MARIAU Jean-Pierre, PAIN Charles, RABEYROLLES Bastien.

Nombre de délégués communautaires en exercice : 158

Nombre de présents : 140

Nombre de votants : 144

Nombre d'absents excusés : 18

Nombre d'absents ayant donné procuration : 4

Monsieur Julien MOUCHEBOEUF a été élu secrétaire.

Objet : Création du syndicat mixte pour l'aménagement des digues de la Gironde (annexe)

Vu les délibérations des Conseils communautaires de la Communauté de communes de l'Estuaire, en date du 28 septembre 2020, de la Communauté de communes de Blaye, en date du 30 septembre 2020, de la Communauté de communes de Haute Saintonge, en date du 12 octobre 2020 et de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique, en date du 25 septembre 2020

approuvant le principe de création d'un syndicat mixte dont l'objet unique serait de déclarer et de gérer le(s) système(s) d'endiguement de la rive droite de l'Estuaire de la Gironde,

Vu le projet de statuts du syndicat mixte pour l'aménagement des digues de la Gironde (SYMADIG) joint en annexe,

Considérant que la procédure de création d'un syndicat mixte est initiée par délibération de l'organe délibérant d'un ou des EPCI-FP inclus dans le projet de périmètre envisagé,

Considérant que le projet de périmètre du syndicat comprend la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique, la Communauté de communes de Haute-Saintonge, la Communauté de communes de l'Estuaire et la Communauté de communes de Blaye, sur le périmètre des communes où se situent les systèmes d'endiguement de la rive droite de l'estuaire de la Gironde et leurs zones protégées,

Considérant que l'objectif sera de déclarer et de gérer le(s) système(s) d'endiguement en rive droite de l'estuaire de la Gironde et d'exercer en lieu et place de ses membres, la compétence « Prévention des inondations » sur le périmètre concerné,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de créer un Syndicat mixte auquel adhèreraient la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique, la Communauté de communes de Haute-Saintonge, la Communauté de communes de l'Estuaire et la Communauté de communes de Blaye et, dont l'objet unique serait de déclarer et de gérer le(s) système(s) d'endiguement de la rive droite de l'Estuaire de la Gironde.
- d'approuver les statuts, tels qu'ils figurent en annexe,
- de charger le Président de la CDCHS de la transmission de la présente délibération annexée du projet de statuts au représentant de l'Etat chargé de fixer le projet de périmètre du nouveau syndicat envisagé,
- d'autoriser le Président à signer tous documents nécessaires à l'aboutissement de ce projet.

Fait et délibéré à Jonzac, les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre tous les membres présents.

Publié et notifié le
Le Président
Claude BELOT

07 JAN. 2021

Communauté de Communes
de la Haute - Saintonge
7, rue Taillefer - CS 70002
17501 JONZAC Cedex

Pour copie conforme
Le Président
Claude BELOT

Communauté de Communes
de la Haute - Saintonge
7, rue Taillefer - CS 70002
17501 JONZAC Cedex